

Mobilisation nationale des Biologistes Médicaux entre le vendredi 20 et le lundi 23 septembre inclus

Chère Madame, Cher Monsieur,

Les syndicats représentatifs de la profession vous informent qu'ils ont lancé un appel à la fermeture des laboratoires entre le vendredi 20 et le lundi 23 septembre inclus, en ville et à l'hôpital, avec une potentielle reconduction.

La CNAM refuse de prendre en charge les patients, lorsque les crédits disponibles pour la réalisation des actes seront consommés avant la fin de l'année. L'objectif de notre mobilisation est de préserver la qualité des soins et la prise en charge des patients menacées par la décision de l'Assurance Maladie, parue au JO du 3 septembre 2024, de faire porter un nouvel effort budgétaire massif sur les laboratoires de biologie médicale, alors que des efforts financiers importants ont déjà été réalisés en moins de 2 ans.

Cette restriction budgétaire entraînera des conséquences négatives - et à très court terme - sur l'organisation des laboratoires de biologie médicale, la prise en charge des patients et plus généralement sur le système de santé. Les impacts :

- Dégradation de la qualité de service apporté au patient,
- Fermeture de sites de proximité prenant en charge les urgences,
- Réduction des horaires d'ouverture,
- A l'hôpital, engorgement des urgences biologiques et saturation des prélèvements,
- Difficultés à assurer correctement le suivi de certains patients, notamment pour les maladies chroniques,
- Incapacité à contribuer aux ambitions des pouvoirs publics en matière de prévention,
- Aggravation de la pénurie de soins.

Pourtant, la biologie médicale française joue un rôle central dans le système de soins. 70% des diagnostics médicaux s'appuient ainsi sur des examens biologiques. Cette spécialité est également considérée comme l'une des plus performante au monde : 500 000 patients sont accueillis chaque jour avec 90% des examens rendus dans la journée ! La profession joue par ailleurs un rôle majeur dans la gestion des crises sanitaires (COVID hier, MPOX aujourd'hui).

La profession, consciente des contraintes imposées par le nécessaire équilibre des finances publiques, a toujours fait preuve de responsabilité sur ce sujet. Cependant, face à l'attitude de l'Assurance Maladie qui a décidé d'agir unilatéralement et sans concertation, la profession a décidé de se mobiliser. Notre objectif est d'obtenir rapidement pour nos laboratoires les moyens, la stabilité et la visibilité suffisante pour continuer de proposer aux patients une offre de qualité sur l'ensemble du territoire.

Les laboratoires prendront leurs dispositions pour avoir la capacité de gérer les patients les patients hospitalisés dans les établissements de santé ou accueillis aux services d'urgences, en vue d'anticiper les potentielles réquisitions.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées,

Le Mouvement Intersyndical des Laboratoires de Biologie médicale